

5

Seul le texte prononcé fait foi

INTERVENTION DU VIET NAM

par S.E. Ambassadeur, Représentant permanent Thanh T. Nguyen,

lors de la 16^{ème} session du Groupe de Travail de l'EPU du CDH

sur le Burkina Faso (22/04/2013)

Monsieur le Président,

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à la délégation du Burkina Faso conduite par son Excellenceet la remercie pour la présentation cet après-midi.

Le Viet Nam salue l'engagement du Burkina Faso à l'EPU et apprécie hautement la détermination du Burkina Faso dans la promotion des droits de l'homme, particulièrement la réalisation des recommandations acceptées lors du 1^{er} examen. Nous notons avec intérêt les progrès dans une variété de domaines, y compris la scolarisation des filles, l'accès à l'eau potable et la couverture sanitaire. Aussi est-il à bien noter des réformes institutionnelles menées avec des mesures concrètes comme la création du Ministère des Droits de l'Homme et la promotion civique en 2012.

Monsieur le Président,

Certes, le Burkina Faso fait face encore à plusieurs contraintes socio-économiques. Le Viet Nam félicite le Burkina Faso pour ses mesures prioritaires afin d'améliorer la jouissance de tous les droits des burkinabés. A cet égard, le Viet Nam recommande le Burkina Faso, premièrement de déployer un programme multiforme de création d'emplois, surtout pour les jeunes, et deuxièmement, de promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme dans toutes les sphères socio-économiques.

Je vous remercie Monsieur le Président./.

1'25'' (5/85)